

A Maître Brahima KONE,
Président de l'U.I.D.H.

Le 18 octobre 2007.

Bonjour Maître Koné,

J'ai reçu votre message. Je suis en train de partir pour Genève pour la remise du Prix MOUMIE qui aura lieu la semaine prochaine au Palais des Nations.

Je crois que votre initiative concernant l'implication de l'U.I.D.H. de ce que nous avons toujours fait sur tous les conflits en Afrique (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Rwan a, etc...),y compris déjà le conflit Touareg, est intéressante.

Et comme vous le dites, je crois que cette intercession de notre part devrait déjà s'effectuer depuis un moment, même en ce qui concerne le Tchad, le Darfour, le Soudan, le Centrafrique.

Malheureusement, notre initiative organisationnelle est lente ou freinée par le déficit de nos moyens d'action, peut-être aussi par les priorités que nous donnons à nos activités.

Quoiqu'il en soit, il faut agir :

- 1) L'Union Africaine et les Nations Unies doivent nous en donner les moyens comme cela a été le cas pour nos autres missions d'intercession si l'organisation, au cours d'une réunion solennelle, en délibère et en fait la demande par une résolution. C'est même dangereux d'entreprendre des démarches particulières et même très grave qu'une personne en parle à un Chef d'Etat qui qu'il soit.
- 2) Le problème relève de la stratégie mondiale de la paix que les Nations Unies comme les organisations mondiales et régionales ont comme priorité dans leur programme d'actualité : les conflits au Moyen Orient (Palestine, Liban, Iran, Irak), en Europe et Asie (Afghanistan, Bosnie, Birmanie, Pakistan), dans les Caraïbes (Haïti) et chez nous en Afrique (Darfour, Tchad, Congo, Burundi, Somalie, Erythrée, Ethiopie, Centrafrique, Polisario, Casamance ...) et actuellement Touareg dont nous parlons qui effectivement touche le Mali, le Niger, l'Algérie, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Sénégal, et pour tout dire, un conflit sous régional ou régional par extension et finalement continental parce que l'Union Africaine doit être interpellée par rapport à sa stratégie de la gestion des conflits pour la paix en Afrique.

Donc, Mon Cher Président et frère bien aimé,

Je crois que nous devons agir et réagir structurellement. Je suis d'accord avec vous pour une réunion sous la forme que vous avez préconisée afin qu'une délégation pour une mission d'intercession, selon les traditions de l'U.I.D.H. ,soit programmée pour agir efficacement en diverses directions ciblées.

Bon courage et à très bientôt de vos nouvelles.

Professeur Kapet de BANA

P.S. Voir document ci-joint : « Pour un guide de gestion des conflits en Afrique » Mars 2007.

Siège social : 01 BP 1346 Ouagadougou 01 – tel :(226) 31.61.45. fax : (226) 31.61.44.

BURKINA FASO (West Africa)

Contact du Responsable chargé de la gestion des conflits :

Professeur Kapet de BANA : africa@smol.org

Mémoire d'Afrique : <http://africa.smol.org>